

même contre nos plus chers intérêts. Je m'adresse ici à tous les partis.

Philippe III (le Hardi), à son retour d'Afrique, — 1271 — apprenant le misérable état où se trouvait la ville de Lyon, entreprit de lui rendre la tranquillité : il se posa comme médiateur. On convint d'une suspension d'armes ; mais rien ne fut définitivement réglé. Chaque parti conserva ses prétentions intactes ; la haine resta la même, et l'on ne fit que renvoyer à des temps plus ou moins éloignés le règlement de ces comptes embrouillés.

V.

Thibaud, archidiacre de Liège, venait d'être élu pape, sous le nom de Grégoire X. — 1271 — Dans sa jeunesse, il avait été membre du chapitre de St-Jean. Cette circonstance influa probablement sur le choix qu'il fit de la ville de Lyon, pour y tenir un concile dans l'espérance d'opérer la réunion des églises latine et grecque. Il fait observer, dans une lettre-circulaire, qu'il serait peut-être plus conforme à la dignité pontificale de célébrer le concile à Rome ; que cependant la situation de Lyon, présentant plus de facilité à l'arrivée des évêques et des seigneurs laïques, appelés de tous les lieux de la chrétienté, pour résoudre une question d'une telle importance, il s'est décidé à y réunir un concile général.

Jamais assemblée ne fut plus remarquable par le nombre et la qualité de ses membres : on y compta quinze cardinaux, cinq cents évêques, soixante-dix abbés, mille autres prélats, les ambassadeurs des principaux souverains de l'Europe, ainsi que les grands maîtres des hospitaliers et des templiers. Les cloîtres de St-Jean et de St-Just reçurent une partie de tous ces grands personnages et le reste fut logé dans les meilleures maisons de la ville. Le pape ouvrit solennellement le concile, le 7 mai 1274, dans l'église métropolitaine de St-Jean. On doit penser combien la tenue de ce concile apporta de mouvement dans Lyon, mais principalement le long de notre montée du Gourguillon, passage indispensable de tous ceux qui se rendaient du cloître de St-Just